

Rapport public Parcoursup session 2025

IFA - CFA DE LA CCI ALSACE - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

IFA - CFA DE LA CCI ALSACE - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (17524)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
IFA - CFA DE LA CCI ALSACE - BTS - Services - Services informatiques aux organisations - en apprentissage (17524)	Jury par défaut	Tous les candidats	23	180	5

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats d'ensemble	Bons résultats	Essentiel
	Maths	Bon niveau en maths	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		
Savoir-être	Assiduité Ponctualité	Absences et retards	Essentiel
	Sérieux	Travail régulier et participation	Essentiel
	Respect	Absence d'insolence, de bavardages, de comportement perturbateur	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Preuves de la motivation	Essentiel
	Cohérence du projet	Adéquations parcours et motivation	Essentiel
	Alternance	Adéquation du profil et implication dans la recherche d'employeur	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Informatique	Initié à l'informatique	Essentiel

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Oui.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)

- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Absentéisme

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des voeux

Etude du dossier scolaire

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Bien renseigner la partie libre où les candidats saisissent leur motivation pour la formation

Signature :

Philippe AUTHIER,

Chef d'établissement de l'établissement IFA - CFA
DE LA CCI ALSACE